

postérieures à 1954, il devint manifeste que, tout comme aux Nations Unies, le défaut d'entente entre les grandes puissances sur les objectifs à long terme, et les contradictions irréconciliables entre les pays directement engagés, pouvaient saper l'efficacité de tout effort international de paix.

J'aimerais parler en détail du cas particulier du Vietnam, non seulement à cause de la portée internationale de la guerre dans ce pays, mais aussi parce que, à bien des points de vue, le Vietnam concrétise l'épreuve la plus rigoureuse qu'ait subie le mode de maintien de la paix par voie internationale. La tragédie du Vietnam est tissée de nombreux filés. En tant que ministre responsable de la politique étrangère du Canada, je m'attacherai au problème du Vietnam et de la paix internationale en considérant le Canada comme membre des Commissions internationales de surveillance. La décision qu'a prise le Canada d'accepter de prendre part au travail des commissions internationales, au Vietnam, au Laos et au Cambodge, marquait le début d'une participation canadienne importante aux affaires de l'Asie. De plus, près de treize ans de collaboration à la surveillance internationale dans cette région ont, de façon inévitable, amené le Canada à s'efforcer aujourd'hui de trouver des moyens de mettre fin à la guerre de façon pacifique et, du même coup, d'établir une paix susceptible d'être plus durable que celle qu'on a tentée en 1954. Bien entendu, l'expérience est venue conditionner notre point de vue. D'autre part, il ne faudrait pas croire que nous sommes devenus imperméables à d'autres points de vue, surtout aux nombreuses considérations qui influent sur la politique des États-Unis à ce propos.

Au cours de l'après-guerre, le Canada a joué plusieurs rôles dans le monde. Il est resté un membre loyal de l'OTAN durant toutes les crises européennes; il était avec les forces des Nations Unies pendant la guerre de Corée; il a participé à presque toutes les activités de maintien de la paix entreprises par les Nations Unies. En un sens, le rôle du Canada au Vietnam a été le plus frustrant, le plus décevant qui soit. Comme plusieurs autres pays, nous avons perçu l'inévitable et tragique marche des événements qui ont entraîné la guerre actuelle; à titre de membre de la Commission internationale, ayant une responsabilité directe dans la sauvegarde de la paix au Vietnam, nous avons été particulièrement sensibles à l'incapacité apparente où se sont trouvés les pays en cause, sur les lieux, d'entraver le cours de l'histoire. C'est pour cela que nous voulons profiter de notre propre expérience, déterminer ce qui a fait défaut en 1954 et éviter que les mêmes erreurs soient de nouveau commises.

Évidemment, la crise au Vietnam ne peut pas s'analyser ni se comprendre seulement à la lumière des faits historiques des deux dernières décennies. Comme tous les États du monde qui essaient de moderniser leurs structures économiques et politiques, le Vietnam a des problèmes qui lui viennent de son histoire, de sa tradition politique et de plusieurs siècles de guerre et de rivalité. La division actuelle dans ce pays n'a rien de neuf. Le mur qui, au XVII^e et au XVIII^e siècles, a séparé les dynasties ennemies garde son importance dans l'analyse des difficultés présentes. L'isolement des villages du Vietnam du Sud, par rapport à l'autorité centrale, n'est pas un phénomène moderne, mais bien le prolongement d'un problème que les empereurs les plus illustres et les plus puissants du Vietnam ont rarement réussi à résoudre. La pauvreté y est aiguë surtout en regard des promesses accrues de notre époque, mais c'est la continuation d'une situation économique qui dure depuis des centaines d'années. Les répercussions, chez les voisins du Vietnam, des hostilités